

Ligue de paquebots transatlantiques.

tion entre ce pays et le Canada, à une vitesse de 20 nœuds à l'heure, et (2) d'une compagnie de vapeurs devant faire une traversée bi-mensuelle sur le Pacifique, dans chaque direction, entre le Canada et l'Australasie, à une vitesse de 16 nœuds à l'heure. Pour l'établissement et l'entretien de ces services, on a estimé qu'une subvention annuelle de £300,000 pendant dix ans serait nécessaire; sur cette somme le gouvernement canadien devait s'engager à fournir £175,000, et il a été suggéré que la balance de la somme, £125,000, serait fournie par des contributions de \$75,000 par le gouvernement impérial, et de £50,000 par les divers gouvernements australasiens.

Le Royaume-Uni n'a jamais eu l'habitude de subventionner des lignes de paquebots, excepté pour le transport des malles, et en fixant le montant de la subvention, on doit prendre en considération la quantité de malles à transporter et la distance à parcourir pour livrer ces malles.

Depuis la date de la conférence, la Compagnie de paquebots Canada-Australasie a conclu un arrangement avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, en vertu duquel ses paquebots-poste doivent faire escale aux ports d'Auckland ou de Wellington au cours de leurs traversées de Sydney au Canada, et même si le service rapide à travers l'Atlantique se réalise, le service *via* Canada ne présenterait aucun avantage, en ce qui concerne le transport des malles sur le service *via* Suez, qui doit en toute circonstance être continué.

Le principal avantage du plan, en ce qui concerne le service du Pacifique, doit être cherché dans la facilité de communication commerciale qu'il présentera entre le Canada et l'Australie. C'est un sujet qui ne laisse pas le gouvernement de Sa Majesté indifférent, mais suivant son opinion, le pays n'y devrait pas contribuer, et en conséquence, il a décidé que la réalisation de cette partie du plan doit être laissée à la charge des colonies de l'Australie et du Canada.

Le pays a un intérêt plus direct dans la partie du projet qui concerne l'Atlantique. Le service actuel entre le Royaume-Uni et le Canada est loin d'être satisfaisant sous le rapport de la rapidité, et toute amélioration du service serait d'une grande importance pour les deux pays.

Cela était si bien admis en 1889, lorsque le gouvernement de Sa Majesté consentit à fournir une subvention de £45,000 par année au chemin de fer Pacifique canadien, que le gouvernement canadien entreprit, alors, et c'était l'une des conditions en vertu desquelles la subvention avait été accordée, d'établir sur l'Atlantique un service amélioré, de nature à faciliter l'usage de la ligne de paquebots qui devait être établie entre Vancouver, le Japon et la Chine.

Malgré les efforts du gouvernement du Canada, ces prévisions ne se sont pas réalisées, et le voyage par terre à Vancouver, aller et retour, d'après l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, aurait besoin d'être accéléré.

Comme il semble que le gouvernement canadien est incapable sans aide d'établir un service amélioré, le gouvernement de Sa Majesté est maintenant préparé à contribuer pour le coût d'un pareil service, pourvu que des arrangements puissent aussi être conclus pour accélérer le service par terre à Vancouver aller et retour.

Ils sont d'avis que tous les arrangements pour le service nouveau devraient être sous la surveillance et le contrôle du gouvernement fédéral, et que la responsabilité de ce pays devrait être limitée à une contribution fixe qui couvrirait tous les frais de transport des malles.

Quant au montant de la subvention qui devrait être fournie par le trésor de l'empire, le gouvernement de Sa Majesté ne peut pas dire, pour le moment, plus que ceci: avant de fixer le montant de la contribution qu'il sera appelé à donner, il doit, suivant une règle invariable, demander des soumissions pour le service requis aux conditions déjà énumérées, et qu'après avoir pris connaissance des soumissions reçues il sera alors en état de dire ce qu'il pourra faire.

Conséquemment, il serait opportun que votre gouvernement demande des soumissions au public pour un service rapide de steamers entre le Canada et ce pays, tel qu'indiqué par les résolutions passées à la conférence. Lorsque ces soumissions seront reçues, il sera possible de déterminer avec plus d'exactitude quel sera le succès probable de cette nouvelle ligne, et le gouvernement de Sa Majesté sera aussi dans